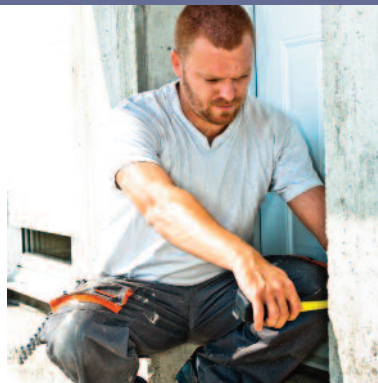


Première en France : signature d'un accord Progress Microfinance entre le FEI et l'IMF Créa-sol

Lundi 20 Février 2012 à Marseille

D o s s i e r d e p r e s s e



Institut de Microfinance Créa-Sol

26, rue Montgrand - 13006 Marseille

04 91 57 72 15 - contact@crea-sol.fr

www.crea-sol.fr

Signature du premier accord PROGRESS MICROFINANCE pour la France entre le FEI et l'IMF Créa-Sol pour le soutien des micro-entreprises

Communiqué de presse

IMF Créa-Sol, un institut de microfinance original et efficace

- Présentation
- L'offre
- Résultats

Portraits d'entrepreneur accompagnés par l'IMF Créa-Sol

- Didier Gervais - Marseille In The Box (13)
- Angéline Acquaviva - Lalla Chiffon (Corse)
- Sébastien Naessens - Le Mogador (83)
- Christiane Girbau - Cristal Line Services (84)
- Vanessa Rousse - Cabinet d'ostéopathie (La Réunion)
- Patricia Lefeuvre - Le Central, aux saveurs d'Antan (05)
- Steve Cellier - Entreprise de plâtrerie (06)
- Quelques autres réussites

A propos...

- Du Fonds Européen d'Investissement
- De Progress Microfinance

Contact Presse :

Athina Tsakyrellis

06 03 44 09 15 - creasol.presse@yahoo.fr



Signature du premier accord PROGRESS MICROFINANCE pour la France entre le FEI et l'IMF Créa-Sol pour le soutien des micro-entreprises

Le Directeur Général du Fonds Européen d'Investissement (FEI), Richard Pelly et le Président de l'Institut de Microfinance (IMF) Créa-Sol, Daniel Boccardi ont signé aujourd'hui un accord de prêt d'1 million d'euros pour le soutien des micro-entreprises et des particuliers.

Cette transaction a été signée dans le cadre du programme « European Progress Microfinance Facility », financé par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement. Le FEI gère cet instrument pour le compte de la Commission européenne. C'est accord est la 18^{ème} signature sous ce mandat.

Cet accord permettra à l'IMF Créa-Sol d'octroyer des prêts pouvant aller jusqu'à 10.000 euros à des personnes exclues du crédit bancaire classique et souhaitant créer leur propre activité en région PACA, la Corse et l'île de la Réunion.

Richard Pelly, Directeur Général du Fonds Européen d'Investissement a annoncé à cette occasion *« Nous sommes heureux de signer notre premier accord de microfinance ici en France pour le soutien des micro-entreprises. Nous sommes convaincus que l'IMF Créa-Sol dynamisera, encore plus le marché de la microfinance et encouragera la création de micro-entreprises. »*

Lors de la signature, Philippe de Fontaine Vive, Vice-président de la Banque européenne d'investissement, a insisté : *« sur l'importance de soutenir le financement des micro-entreprises, où le crédit est contraint. En effet, les micro-entreprises sont un vecteur important de création d'emplois notamment lorsqu'il s'agit de reconversion de travailleurs ou de création de nouvelles activités. C'est cela l'Europe : agir au plus près des habitants tout en accompagnant les territoires dans leur développement économique et social. »*

De son côté, le Président de l'IMF Créasol, Daniel Boccardi a déclaré : *« C'est une véritable reconnaissance du travail accompli par l'IMF Créa-Sol depuis plusieurs années en direction de la création de micro-entreprises et de la lutte contre le chômage. En effet, les micro-entrepreneurs qui accèdent au financement de leur projet, créent leur propre emploi, recrutent à leur tour, créent de la richesse et contribuent au développement économique de leur territoire. Sur la base de cette expérimentation régionale réussie, l'intervention de l'IMF Créa-Sol devrait désormais pouvoir s'étendre à l'ensemble du territoire français. »*

Les porteurs de projet souhaitant accéder à des microcrédits sous le cadre de Progress Microfinance peuvent contacter l'IMF Créa-Sol directement au 04 91 57 72 15 ou à contact@crea-sol.fr.

Contacts Presse :

Pour le FEI - David Yormesor - d.yormesor@eif.org - +352 42 66 88 346

Pour l'IMF Créa-Sol - Athina Tsakyrellis - creasol.presse@yahoo.fr - 06 03 44 09 15

Présentation

L'Institut de Microfinance (IMF) Créa-Sol, contraction de Crédit, Accompagnement et Solidarité a été créé en 2005 par la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse puis rejoint en 2010 par la Caisse d'Épargne Côte d'Azur.

Son objectif est de lutter contre l'exclusion bancaire et de contribuer au développement économique de son territoire en répondant aux besoins financiers de personnes ne trouvant pas ou plus de réponse dans le circuit bancaire classique.

Ce modèle permet d'apporter une réponse alternative aux emprunteurs lorsque les critères de solvabilité imposés aux banques par les autorités des Marchés Financiers ne leur permettent pas d'y répondre favorablement.

Bien entendu, chaque crédit réalisé se fait sur la base d'un projet de réel retour économique pour l'emprunteur et selon une éthique éprouvée tant dans la qualité du projet à financer que sur les capacités du porteur de projet de le mener à bien.

Habilité par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi pour octroyer des microcrédits sur fonds d'emprunts, l'IMF Créa-Sol se ressource sur le marché (intermédiation bancaire) auprès de partenaires financiers : la CDC (national), les Caisses d'Épargne, le FEI.

L'IMF Créa-Sol relève de l'Autorité des Contrôles Prudentiels et dispose de son propre Code Etablissement et Code Guichet.

L'offre

Deux produits sont mis à disposition des bénéficiaires de l'IMF Créa-Sol aux taux du marché :

- Un microcrédit personnel d'un montant plafonné à 3.000 € et remboursable sur une durée de 36 mois, délivré pour favoriser l'employabilité.
- Un microcrédit professionnel plafonné à 10.000 € et remboursable sur une durée de 60 mois, pour aider à la création, reprise ou le primo développement d'entreprises.

Résultats

Avec un total de bilan de plus de 8 M€, plus de 10,5 M€ de crédits engagés pour un encours de 4 M€, l'IMF Créa-Sol est un acteur reconnu du développement économique de son territoire.

L'IMF Créa-Sol est implanté à Marseille, Toulon, Nice, Avignon et Saint Denis de la Réunion. Une représentation est également assurée en Corse.

Microcrédits personnels

1050

Nombre

2,5 M€

accordés

+164 %

10.2010 / 10.2011

Microcrédits professionnels

780

Nombre

8 M€

accordés

+ 63 %

Comparatif
10.2010 / 10.2011

Didier Gervais - Marseille In The Box (13)

Responsable d'antenne d'une radio sur Marseille, agent commercial et journaliste pour différents journaux gratuits sur la région, Didier Gervais décide un jour de devenir son propre employeur.

Il crée alors «Marseille In The Box», une boutique dédiée à Marseille avec les pastis, les verres, les pichets, les carafes, les bougies à l'anis, les poissons en céramique, mais aussi les CD des Quartier Nord, la trilogie de Pagnol, les tarots Marseillais, les bracelets, les stylos, les éventails, les thermomètres, les plaques émaillées, les boules de neige et pour finir les boîtes...

«Marseille in the Box» c'est un concept de cadeau simple et original : mettre Marseille dans une boîte

Pour Didier Gervais, l'IMF Créa-Sol « *c'est le dernier maillon qui tient tout.*

Un projet ne peut être viable que s'il est regardé d'un œil expert. On pense tous avoir l'idée révolutionnaire, et le rôle de l'IMF Créa-Sol est de nous faire redescendre sur terre, et c'est tant mieux ! Et savoir qu'ils sont d'accord et nous suivent financièrement vous reconforte encore plus dans vos démarches.»

Marseille In the Box

2 de la rue Aviérinos

13001 Marseille

www.marseilleinthebox.com



Angéline Acquaviva - Lalla Chiffon (Corse)

Depuis l'âge de 17 ans Angelina Acquaviva coud. Elle crée pour elle, ses enfants, ses amis des vêtements et des bijoux.

Issue du secteur de la décoration, elle décide de se mettre à son compte en créant «Lalla Chiffon», une marque de bijoux et d'accessoires.

Aujourd'hui, distribuée dans plus de 120 points de vente en France, ces bijoux sont également portés par le groupe Indochine.

Sa plus grande fierté est de croiser les gens dans la rue portant ses créations.

En dehors du financement, l'IMF Créa-Sol lui a apporté « *une véritable écoute et un interlocuteur qui a cru à son projet* ». Elle précise « *il a été le partenaire qui lui a donné confiance en elle !* »

Lalla Chiffon

Tél. 06 61 59 93 12

www.lallachiffon.com



Sébastien Naessens - Le Mogador (83)

Pâtissier de formation, Sébastien Naessens travaille pendant 18 ans dans diverses boulangeries-pâtisseries. Riche de ces expériences, il possède alors un véritable savoir faire dans son domaine.

Aujourd'hui, « Le Mogador » c'est une boulangerie-pâtisserie classique avec de la vente directe mais également indirecte auprès des restaurateurs et traiteurs de la région. Ouverte depuis moins d'un an dans le village d'Ollioules, la pâtisserie «le Mogador» a déjà une clientèle fidèle et en pleine expansion. Pour lui, l'IMF Créa-Sol c'est 3 mots : *«Sérieux, encouragement et écoute»*.

Le Mogador

31, Avenue Barthélémy Dagnan
83190 Ollioules
Tel. : 07 60 48 28 01



Christiane Girbau - Cristal Line Services (84)

Originaire de la région parisienne, Christiane Girbau était gérante de 3 salons de coiffure avant de s'installer dans le sud de la France. Elle crée alors, en 2008, «Cristal Line Services», une entreprise de service à la personne spécialisée dans le domaine des personnes en fin de vie.

Aujourd'hui, cette entreprise compte une trentaine de salariés.

Pour elle, l'IMF Créa-Sol est un dispositif innovant et fiable qui l'a, non seulement, financé mais également accompagné.

Cristal Line Services

L'Orée de l'Isle - Cours René char
84800 Isle sur la Sorgue
Tél. : 04 32 62 11 17
www.cristal-line-services.com



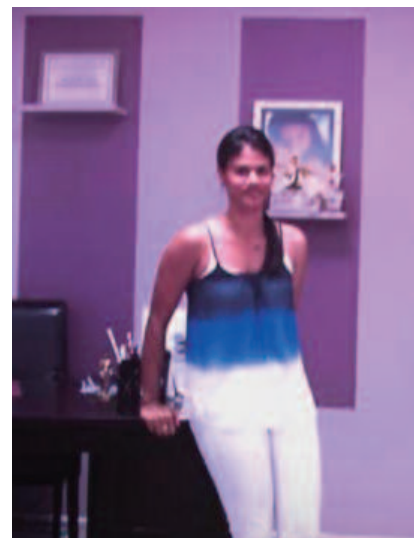
Cabinet d'ostéopathie (La Réunion) **Vanessa Rousse**

Diplômée du Collège Ostéopathique Sutherland de Bordeaux, Vanessa Rousse ouvre, en septembre 2009, son cabinet sur l'île de la Réunion.

Souhaitant être son propre patron, c'est également l'envie de construire et la passion pour son métier qui la pousse vers l'aventure de la création d'entreprise.

Aujourd'hui, son chiffre d'affaires est en augmentation constante et lui permet d'envisager une association afin d'ouvrir dans une autre ville un second cabinet.

En parallèle du financement de son projet, l'IMF Créa-Sol lui a permis de bien étudier le marché avant de démarrer grâce à un véritable accompagnement.



Cabinet d'Ostéopathie
Quartier Français Sainte-Suzanne
131 bis rue Mahatma Gandhi
Tél. : 02 62 52 37 58

Patricia Lefevre - Le Central, aux saveurs d'Antan (05)

À La Roche-de-Rame dans les Hautes-Alpes, il y a un bistrot pour les 800 habitants du village. Un bar-tabac-presse situé en bord de route nationale. Proposé en gérance par la municipalité, c'est Patricia Lefevre, une quadragénaire mère de deux enfants, qui se lance dans la reprise de cet établissement.

Aujourd'hui, «Le Central, aux saveurs d'Antan» est un bar-tabac-presserestaurant salariant 2 personnes. Il propose également la vente à emporter, la vente de produits régionaux, une salle de jeux pour lesjeunes du village...et est un véritable outil de cohésion sociale !

Laché par son banquier, Patricia Lefevre s'oriente alors vers l'IMF Créa-Sol qui lui accorde un microcrédit. «Si il n'y avait pas eu Créa-Sol, je ne serait pas là» conclut Patricia Lefevre.



Le Central, aux saveurs d'Antan
Les Queyras rte Nationale
05310 La Riche de Rame
Tél. : 04 92 52 60 08

Entreprise de plâtrerie (06)
Steve Cellier

Expérimenté dans le secteur du bâtiment, Steve Cellier décide de s'engager en tant que chef d'entreprise dans cette filière.

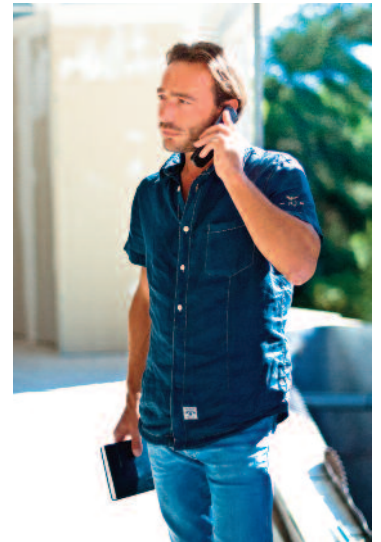
Son activité propose des prestations de plâtrerie sur les constructions neuves essentiellement.

Aujourd'hui, véritable entrepreneur, il a largement atteint ses objectifs de démarrage et salarie 5 personnes. Son offre s'est également étendue à des prestations de menuiserie et de maçonnerie.

Il a trouvé dans l'IMF Créa-Sol, le soutien et les réponses que le monde bancaire n'avait pu lui apporter.

Steve Cellier

Tél : 06 58 09 24 77



Quelques autres réussites

Le Millefleurs - Cédric Claquin et Lionel Villaron (13)

Activité : traiteur

Boutique : 3 rue Breteuil - 13001 Marseille

Tél. : 04 91 37 46 50

www.lemillefleurs.com

L'atelier de la cuisine - Aurélie Hatchiguian (13)

6 avenue Saint Bruno - 13004 Marseille

Tél. : 04 91 36 18 09

www.latelierdelacuisine.com

Le comptoir des Savonniers - Jérôme Abdou (83)

Activité : boutique de savons

41-43 avenue Alphonse Denis - 83400 Hyères

Tél. : 06 09 60 10 77

Optica Hyères - Julie Carratala (83)

Activité : opticien

6 rue de Brest - 83400 Hyères

Tél. : 0607336164

GSport - ModuloBosse - Georges Garcia (84)

Double activité : carreleur et commercialisation de ModuloBosse

Tél. : 06 30 27 58 76

www.gsport.eu

Pressing Lavallière - Hugo Westrelin (84)

Activité : pressing

80 avenue Victor Hugo - 84110 Vaison-la-Romaine

Tél. : 06 89 52 94 43

Change Up - Samantha Pages (06)

Activité : recrutement - chasseur de tête

Tél. : 07 86 48 06 49

www.changeup.eu

Au pays de Candy - Séverine Bournique (06)

Activité : commerce de bonbons

9 boulevard Carlone - 06200 Nice

Tél. : 04 22 09 02 60

<http://aupaysdecandy-nice.fr>

Menuiserie - Julien Moscardini (Corse)

Activité : Pose de menuiserie (PVC, Alu, bois)

Té. : 06 03 60 91 65



Du Fonds Européen d'Investissement

Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) est l'institution de l'Union européenne spécialisée dans le financement des PME. Il opère principalement sur le marché du capital risque et développe des instruments de garanties ciblant les PME. Avec ses investissements dans 350 fonds, le FEI est l'acteur principal du capital à risque technologique en Europe.

Le FEI, pour le compte de la Commission européenne, apporte, également, des ressources additionnelles à des banques et des institutions financières afin que ces dernières s'engagent davantage pour les PME. A cette fin, il fournit, entre autres, des garanties aux banques sur une partie des prêts qu'elles accordent à leur clientèle et se porte ainsi partiellement caution en assumant une partie du risque à leur place. Le FEI peut également intervenir sur des portefeuilles de microcrédit et a récemment signé les premiers accords dans le cadre du nouveau mandat de microfinance – 'Progress Microfinance'.

De par son action, le FEI contribue aux objectifs de l'Union européenne en termes de support à l'innovation, à la recherche et au développement régional, à l'entrepreneuriat, à la croissance et à l'emploi.

Plus d'informations

www.eif.org.

De Progress Microfinance

L'Instrument européen de Microfinancement Progress (Progress Microfinance) apporte des garanties et des instruments financiers à des fournisseurs de microcrédit. L'initiative a été établie avec 203 millions d'euros de fonds provenant de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement.

Le FEI agit en tant qu'entreprise de gestion au nom de la plate-forme de microfinancement de l'UE, FCP-FIS-Fonds européen Progress Microfinance, véhicule principal au travers duquel Progress Microfinance est mis en œuvre.

Progress Microfinance vise à augmenter l'accès aux financements des micro-entrepreneurs, y compris les auto-entrepreneurs. Un accent particulier, mais non exclusif, est porté sur les groupes disposant d'un accès limité au marché du crédit conventionnel. Cela concerne par exemple les femmes entrepreneurs, les jeunes entrepreneurs, les entrepreneurs appartenant à un groupe minoritaire, les entrepreneurs ayant un handicap, les commerçants, etc.

Des prêts inférieurs à 25.000 euros sont disponibles via des organismes intermédiaires sélectionnés pour participer à cette initiative. Progress Microfinance ne fournit pas de financement direct aux micro-entrepreneurs ou aux personnes.

Plus d'informations

<http://ec.europa.eu/epmf>